

■ station d'épuration

La formule magique d'Henri Leroy

PAS la peine d'aller déranger un Mandolocien pour savoir ce qu'il pense du nouveau Syndicat intercommunal d'assainissement (approuvé hier au conseil municipal) : ça ne l'intéresse pas. Tout juste aura-t-il vaguement entendu parler d'une guéguerre entre les maires de Cannes et Mandelieu à propos d'une station d'épuration qui ne serait plus aux normes... En revanche, il se mettra en colère s'il a conscience qu'il y a urgence à faire quelque chose pour cette structure, dont les eaux usées risquent de déborder et détraquer la station.

Adopter la même stratégie que pour la Siagne

En créant, en opposition à Cannes⁽¹⁾, le syndicat intercommunal de l'assainissement de l'ouest des Alpes-Maritimes, Mandelieu assure-t-elle une construction de la nouvelle station d'épuration pour 2009 comme le préconise l'État ? « Sans doute que non » a commenté l'opposition mandolocienne.

Le maire, Henri Leroy n'est

pas d'accord : « *Nous avons la formule pour que les choses avancent vite* », a-t-il assuré. Cette formule, quelle est-elle ? La même que celle du SISA (syndicat intercommunal de la Siagne et de ses affluents, dont il est le président) : obtenir un maximum de subventions pour faire avancer le dossier rapidement.

Le Cannel adhère aussi

Mais sur les fondements du syndicat, le maire ne lâchera rien : « *Tant que nous n'aurons pas l'assurance par écrit que le prix de l'eau ne sera pas multiplié par 4, 5, 6 et plus, nous ne changerons pas de cap. Pour cela, il faut que la maîtrise d'ouvrage dépende des élus.* »

À la question « *Y aura-t-il deux stations ?* » posée dans les rangs de l'opposition (mandolocienne et cannetanne, puisque le conseil municipal du Cannel examinait lui aussi la question hier matin et a décidé d'adhérer à ce nouveau syndicat), les maires ont répondu : « *Non, il n'y aura qu'une structure.* » À l'exhortation (dans les deux communes là aussi) à trouver une entente avec

Cannes dans les meilleurs délais, Mandelieu et le Cannel répondent qu'elles sont également convaincues de la nécessité d'un rapprochement. « *Mais on ne peut pas sous le signe de l'urgence, accepter n'importe quoi.* » Résultat, le bassin de vie se retrouve avec deux syndicats d'assainissement. Et après ?

CHRYSÈLE BURLLOT

1. En janvier, Cannes a créé en janvier le syndicat intercommunal du bassin cannois avec Auribeau, Théoule et la Roquette.

2. À Mandelieu la création a été approuvée à la majorité : les 5 élus de la Gauche ont voté contre et un élu divers droite s'est abstenu. Au Cannel, les 5 élus de la Gauche, après avoir demandé (en vain) le retrait de la délibération, ont décidé de ne pas participer au vote. Mougins a également intégré ce syndicat. Pégomas doit bientôt délibérer.

Piqûres de rappel

- Une station d'épuration c'est quoi ?

Une usine de dépollution des eaux usées avant leur rejet en milieu naturel (pour ce qui est de Cannes : la mer). Les eaux résiduaires sont collectées dans les réseaux d'assainissement qui permettent leur écoulement jusqu'à la station.

- Quelles eaux la station du bassin cannois traite-t-elle ?

Les eaux d'Auribeau, Cannes, Le Cannel, Mandelieu, Mougins, Pégomas, La Roquette et Théoule.

- Pourquoi la station n'est plus aux normes ?

Elle a été construite en 1975 et n'est plus aux normes depuis 1992 parce que la population a évolué, de nouvelles techniques sont apparues, que cette station n'a pas adoptées. Mais la ville de Cannes y a réalisé des travaux transitoires permettant de prolonger son fonctionnement jusqu'en 2009.

- Pourquoi créer un syndicat ?

Pour lancer les études, construire et organiser la gestion de cette station.